



# Projet Associatif de Neuville Sports TRONC COMMUN

Avril 2020

Version 01





# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## Table des matières

<b>PREAMBULE</b>	3
STRUCTURATION DU DOCUMENT	3
POURQUOI CE PROJET ASSOCIATIF ?	3
CONSÉQUENCES DE LA MISE À DISPOSITION DU PROJET ASSOCIATIF	3
<b>ETAT DES LIEUX DE L'ASSOCIATION</b>	4
Identité de l'Association	4
<b>Organisation de Neuville Sports</b>	6
<b>Fonctionnement de Neuville –Sports</b>	8
<b>État des lieux économique de Neuville Sports</b>	11
Immobilier	11
Matériel	11
Communication	11
Gestion financière	12
Les Valeurs de Neuville-Sports	13
Le Respect	13
L'Ouverture	13
La Responsabilité	13
L'Autonomie	13
La Solidarité	14
<b>LES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF</b>	17
Gestion des ressources humaines	17
Comment ?	17
Objectifs ?	17
Gestion des ressources matérielles	17
Objectifs ?	17
Comment ?	17
Politique de gestion du prix des Adhésions	17
Objectifs ?	18
Comment ?	18
Gestion de l'information	18
Objectifs ?	18
Comment ?	18
Établissement d'un calendrier des évènements	18
Objectifs ?	18
Comment ?	18
Gestion de l'environnement	18
Objectifs ?	19
Comment ?	19
Le site de la Salle Saint François	19
Objectifs ?	19
Comment ?	19
<b>FIN DU DOCUMENT</b>	19



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## 1) PREAMBULE

### *a) STRUCTURATION DU DOCUMENT*

Neuville Sports étant une Association multi activités, appelées Sections, il a été nécessaire de bâtir un document chapeau concernant Neuville Sports Général et autant de documents qu'il y a de sections.

Le document présent ne concerne que Neuville Sports Général

### *b) POURQUOI CE PROJET ASSOCIATIF ?*

- Pour préparer demain
- Pour exprimer les ambitions de l'Association
- Pour que chaque membre connaisse son Association et sa Section :
  - o D'où elle vient, où elle en est, où elle va et par quel chemin elle veut s'y rendre.
- Pour que chaque membre comprenne le sens de son engagement dans l'Association et sa Section, et connaisse le rôle qu'il doit y jouer.

### *c) CONSÉQUENCES DE LA MISE À DISPOSITION DU PROJET ASSOCIATIF*

- Clarification des valeurs, des objectifs et des priorités de l'Association
- Clarification des actions de l'Association
- Clarification des moyens à mettre en place
- Évaluations régulières de l'avancé des actions mises en place
- Interrogations sur nos statuts, nos modes de fonctionnement et nos règles
- Disponibilité d'une base d'informations, nécessaire par exemple, pour informer des personnalités, autorités, sponsors, nouvelles recrues, la presse ou encore pour l'obtention de subventions.
  - o Ainsi, lorsqu'une Section aura besoin de présenter son Projet Associatif à l'un de ces organismes, il lui suffira d'assembler le document chapeau et celui de sa Section.



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## 2) ETAT DES LIEUX DE L'ASSOCIATION

### *a) Identité de l'Association*

Neuille Sports est implantée à Neuville aux Bois, ville du Loiret située à 22 km au Nord d'Orléans et à 100 KM au sud de Paris.

Neuille aux Bois est un ex chef-lieu de canton avant la dernière restructuration des circonscriptions et compte en 2020 environ 4.700 habitants.

Neuille aux Bois compte plus de 60 Associations et Neuville Sports est l'une des deux principales en nombre d'adhérents.

Neuille-Sports est une Association sportive et culturelle, créée en 1888, et qui a donc dépassé les 130 ans.

Son siège social se trouve au 17 rue du Mail Est à Neuville aux Bois.

Selon ses Statuts, consultables sur le site : [www.neuille-sports.com](http://www.neuille-sports.com), l'Association a pour **objet** :

« Contribuer par tous les moyens en son pouvoir à l'éducation physique, morale et artistique de tous. Elle pratique aussi les activités physiques et sportives pour handicapés de quelque nature que ce soit selon ses possibilités d'accueil ».

Neuille Sports comporte en 2020 huit sections :

- Ensemble Vocal (Au Vert Bois)
- Eveil de l'Enfant
- Football
- La F.A.C. (Famille Ateliers Convivialité)
- Tai-Chi-Chuan
- Tennis de Table
- Tir à l'Arc
- Volley-Ball

Un historique complet peut être consulté sur le site de l'Association : [www.neuille-sports.com](http://www.neuille-sports.com)

Neuille Sports compte un peu moins de 800 adhérents en 2020, provenant d'une cinquantaine de communes dont 51% de Neuville aux Bois, 49% d'autres communes.

L'Association accueille de l'ordre de 55% d'adultes et 45% de jeunes de moins de 18 ans

La répartition Hommes/Femmes est de l'ordre de 67% d'Hommes pour 33% de Femmes.



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

Parmi les adhérents, hors de la commune de Neuville aux Bois, la majorité vient des communes de la Communauté de Communes de la Forêt, qui regroupe les communes suivantes : Aschères-le-Marché, Bougy-lez-Neuville, Loury, Montigny, Saint-Lyé-la-Forêt, Rebréchien, Trainou, Vennechy et Villereau.

Neuville Sports utilise les structures municipales qui sont mises à disposition gratuitement : salles de réunion, salle des fêtes, complexe sportif, gymnase Pierre Perche, salle de Tennis de Table ou parc de la Gilière.

Une convention existe, entre la Municipalité et Neuville Sports, sur la mise à disposition des moyens humains, matériels et financiers.

Il est aussi à noter que Neuville-Sports et l'Amicale Laïque réunissent plus de 1300 membres (l'équivalent de 30 % de la population de Neuville aux Bois) et fonctionnent en harmonie pour dynamiser la vie associative neuvilloise et proposer une grande diversité d'activités différentes de celles proposées par les 45 autres associations neuvilloises.



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## 3) Organisation de Neuville Sports

Neuville-Sports est géré par un Conseil d'Administration, appelé Comité Directeur. Ce Conseil d'Administration est composé :

- De membres de droit
- De membres élus
- De membres cooptés

**Membres de droit** : Sont membres de droit, selon les statuts, les Présidents, les Trésoriers et les Secrétaires de chaque section. Lorsqu'une de ces personnes n'exerce plus les fonctions citées, elle perd d'office son statut de membre de droit. Si elle le souhaite, elle peut se présenter en tant que membre coopté, en vue d'être élue à la prochaine Assemblée Générale.

**Membres élus** : Sont membres élus, les personnes ayant été élues lors d'une Assemblée Générale. Leur mandat est de quatre ans, l'équivalent d'une Olympiade. Au bout de ces quatre années, elles doivent se faire réélire si elles souhaitent continuer à siéger au Conseil d'Administration.

**Membres cooptés** : Sont membres cooptés, les personnes qui feraient la demande d'entrer au Conseil d'Administration en cours d'année et que le Conseil doit coopter en attendant la prochaine Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration élit, lors de la première réunion qui suit l'Assemblée Générale, un Bureau. Le Bureau est composé :

- D'un Président. C'est le Président de Neuville Sports
- D'un ou de plusieurs Vice-Présidents
- D'un Trésorier
- D'un Trésorier adjoint le cas échéant
- D'un Secrétaire
- D'un Secrétaire adjoint le cas échéant

Les membres du Bureau peuvent être aussi bien des membres de droit que des membres élus.

Chaque section se doit d'élire un Bureau de section, composé :

- D'un Président
- D'un ou de plusieurs Vice-Présidents
- D'un Trésorier
- D'un Trésorier adjoint le cas échéant
- D'un Secrétaire



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

- D'un Secrétaire adjoint le cas échéant

Remarque importante : La seule personne responsable de Neuville Sports aux yeux de la loi est son Président.

Les Présidents de sections sont des représentants du Président de Neuville Sports, mais n'ont pas de responsabilité légale vis-à-vis de la loi. Cependant, les Présidents de sections ont un rôle prépondérant dans la bonne marche et la gestion de leur activité. Ils sont le lien direct avec les collectivités locales et les partenaires financiers.



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## 4) Fonctionnement de Neuville –Sports

### **Le Conseil d'Administration (ou Comité Directeur) :**

Se réunit entre 4 et 5 fois par saison. Les membres sont invités à participer par une convocation envoyée par le Secrétaire Général quelques jours avant, avec un ordre du jour qui a été préparé par le Bureau.

Cependant, en début de séance, il est demandé aux membres s'ils ont des questions particulières à traiter qui n'étaient pas prévues à l'ordre du jour.

Le déroulement d'un Conseil suit le plan suivant :

- Accueil des membres par le Président. Au cas où le Secrétaire Général serait absent, s'il existe un Secrétaire adjoint, c'est lui qui serait désigné secrétaire de séance. En cas de non existence d'un secrétaire adjoint, le Président désignerait un secrétaire de séance dans l'assemblée,
- Vérification des présents en vue du procès-verbal,
- Approbation du compte-rendu du précédent Comité Directeur,
- Traitement des différents points de l'ordre du jour,
- Un des points récurrent est le passage en revue de chaque section,
- L'autre point récurrent est le compte rendu des diverses commissions en cours,
- Traitement des questions diverses.

***Prise de décisions*** : La prise de décision suit un schéma classique de débat, suivi d'un vote. La plupart du temps, le vote se fait à main levée sauf demande express d'un des membres du Comité.

***Procès-verbal du Comité*** : A l'issue de la réunion, le Secrétaire Général rédige le procès-verbal de la réunion et l'envoie par courriel à l'ensemble des membres du Comité. Si des remarques sont produites dès la lecture du procès-verbal, celui-ci est mis à jour et une nouvelle version est envoyée par courriel aux membres.

### **Le Bureau :**

Se réunit une fois par mois en moyenne. Les membres sont invités à participer par convocation du Président, envoyée par courriel par le Secrétaire Général.

Le rôle du Bureau est :

- De mettre en œuvre les décisions prises en Comité Directeur,
- De lancer et de suivre les divers projets,
- D'assister les sections en cas de problème humain ou financier,
- De préparer les ordres du jour des réunions de Comité Directeur.

Rôles particuliers :

- **Le Président** :





# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

Son rôle essentiel est de présider toutes les réunions, Bureau, Comité Directeur et Assemblée Générale.

Il est l'interlocuteur direct des instances territoriales

- **Les Vice-Présidents :**

Leur rôle essentiel est de remplacer le Président en cas d'absence et de représenter Neuville Sports là où cela s'avère nécessaire

Ils se voient confier des missions particulières telles que le pilotage de commissions.

- **Le Secrétaire général,** assisté le cas échéant de son **secrétaire adjoint :**

Leur rôle est de tenir à jour tout l'administratif lié à l'Association, à savoir les convocations aux réunions, la rédaction et la diffusion des comptes rendus de réunion, la diffusion de messages particuliers à l'attention des membres du Bureau, ou du Comité Directeur, ou de Neuville Sports au complet.

Ils tiennent à jour le fichier des adhérents.

Ils doivent effectuer la déclaration en Préfecture et à la Jeunesse et Sports des changements au sein du Bureau

Lors de la révision des statuts, ils doivent déclarer les nouveaux statuts au Journal Officiel.

- **Le Trésorier général,** assisté le cas échéant de son **trésorier adjoint :**

Leur rôle est de gérer la partie financière de l'Association.

Ils gèrent le ou les comptes courants de l'Association, ainsi que le ou les comptes sur Livret. Ces comptes servent uniquement pour les dépenses et recettes dites « communes » à l'ensemble des sections, c'est-à-dire celles liées à la gestion des véhicules et des biens immobiliers. Ils servent également à recevoir la subvention de la Municipalité.

Le Trésorier Général réunit les Trésoriers des sections autant de fois que nécessaire en présence de leurs Présidents. En particulier, en début de saison, une réunion est nécessaire pour répartir la subvention municipale entre les sections.

Pour ce faire, chaque trésorier de section présente le budget de sa section, dans lequel figure le montant de subvention demandée. La trésorerie centrale présente également son budget. La répartition se fait collégalement au mieux de ce qui est disponible.

En fin de saison, le Trésorier général collecte la comptabilité de chaque section et effectue la consolidation financière de l'Association. Cette consolidation est présentée lors de l'Assemblée générale.

Dans le cadre de la demande de subventions à la Municipalité, le Trésorier présente à celle-ci le résultat financier de la saison passée et le budget de la saison à venir.

Pour le CNDS, c'est le trésorier général qui centralise les demandes de subventions.

**Les sections :**

Chaque section est responsable de son activité :

- **Gestion administrative :** Chaque section s'organise comme elle le souhaite. Toutefois, elle doit se doter au minimum d'un ou d'une Président (e), d'un ou d'une Secrétaire et d'un ou



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

d'une Trésorier (ère). Pour les Sections de petite taille, plusieurs de ces rôles peuvent être regroupés sur une ou deux personnes.

- **Gestion financière** : Chaque trésorier présente son budget au Trésorier général et effectue la gestion financière de sa section dans le respect de ce budget. En fin de saison, il présente sa comptabilité pour consolidation au niveau de l'Association.

Chaque section peut démarcher ses propres partenaires financiers

Chaque section se doit de respecter et de faire respecter les valeurs de Neuville Sports.

La composition du Comité Directeur est consultable sur le site internet de l'Association :

<https://www.neuville-sports.com/accueil/organigramme.html>



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## 5) État des lieux économique de Neuville Sports

### *a) Immobilier*

Le siège social de Neuville Sports se situe au 17 rue Mail Est, communément dénommé « Salle St François ». Cette entité comprend :

- Une petite salle en dur de 25 m<sup>2</sup> environ
- Une grande salle inutilisable d'environ 100 m<sup>2</sup>
- Un garage où sont entreposés 3 véhicules
- Le tout sur un terrain de 1226.82 m<sup>2</sup>.

Une Commission a été formée qui travaille sur le devenir de ce « site ».

Ce fut un lieu de convivialité qui fait partie de l'histoire de Neuville Sports, de son patrimoine culturel et qui mérite par-là, une attention toute particulière.

### *b) Matériel*

Les trois véhicules précités sont destinés au déplacement des membres de Neuville Sports.

Un vidéoprojecteur est à disposition de l'ensemble des sections.

Les autres matériels de Neuville Sports appartiennent en propre aux différentes sections qui peuvent éventuellement en faire le prêt.

### *c) Communication*

Neuville-Sports a développé un nouveau logo qui a été présenté lors de la cérémonie de lancement du 130<sup>ème</sup> anniversaire en Janvier 2018.

Ce nouveau Logo a cette particularité de présenter une base commune, déclinée de façon personnalisée pour chaque section et pour Neuville Sports Général. Tous ces Logos sont consultables sur le site internet de l'Association.

Neuville-Sports possède un site internet : [www.neuville-sports.com](http://www.neuville-sports.com).

Chaque section possède un Animateur délégué pour mettre à jour les Pages de sa Section.

Les Sections Football, Tennis de table et Volley-ball ont un site propre auquel on accède via le site de Neuville Sports Général ou directement par son URL :

- [www.neuvillefoot.fr/](http://www.neuvillefoot.fr/) pour le Football
- [www.club.quomodo.com/nsvb/](http://www.club.quomodo.com/nsvb/) pour le Volley-Ball
- [www.nstt.e-monsite.com/](http://www.nstt.e-monsite.com/) pour le Tennis de Table



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

Le secrétariat général diffuse un grand nombre d'informations par courrier électronique.

## *d) Gestion financière*

Neuville Sports « général » (décrit dans le chapitre Organisation et Fonctionnement) effectue son bilan financier sur une période annuelle qui s'étend du 1er juillet de l'année N au 30 juin de l'année N+1, les huit sections se calent donc sur cet arrêté des comptes.

Neuville Sports « général » est l'interlocuteur unique avec la Municipalité et reçoit la totalité de la subvention municipale.

Neuville Sports « général » se charge de la répartition entre la caisse centrale et les huit sections, lors d'une réunion avec les trésoriers de toutes les sections, où sont aussi conviés les Présidents des sections. Ensuite, la répartition définie doit être validée par un vote du Comité Directeur. Chaque section est autonome dans sa gestion, avec un regard permanent du Trésorier Général qui en rapporte au Comité Directeur.

**Le budget 2020 s'élève à 320.000 euros.**



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## 6) Les Valeurs de Neuville-Sports

Il nous a semblé important de préciser les valeurs qui doivent prévaloir au sein de Neuville Sports et qui serviront à en tracer et mesurer l'évolution dans les domaines éducatif et social.

5 valeurs ont été affirmées :

- Le Respect
- L'Ouverture
- La Responsabilité
- L'Autonomie
- La Solidarité

Les axes de travail retenus pour ces valeurs sont :

### *a) Le Respect*

- Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle
- Veiller à l'équité dans la relation aux personnes
- Prendre en compte l'historique de l'Association, son origine, son histoire et son vécu
- Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipement, installations, matériels ...) et respecter la nature et le cadre de vie

### *b) L'Ouverture*

- Proposer une diversité des pratiques sportives, culturelles et socio-éducatives.
- Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics
- Favoriser la relation avec chacun
- Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions

### *c) La Responsabilité*

- Aider à prendre conscience du sens des responsabilités
- Favoriser l'engagement, l'implication et sensibiliser au devoir de transmettre

### *d) L'Autonomie*

- Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes (sans altérer les règles fondamentales du bon fonctionnement)



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## *e) La Solidarité*

- Maintenir et développer le lien social
- Contribuer à la cohésion sociale
- Favoriser la relation avec chacun

Afin que chacun ait à l'esprit ces valeurs nous avons créé un acronyme : R.O.R.A.S.

R comme Respect

O comme Ouverture

R comme Responsabilité

A comme Autonomie

S comme Solidarité

**RORAS** vient du verbe latin "roro, rorare" qui veut dire "couvrir de rosée". Roras étant la deuxième personne du singulier, cela peut donc se traduire par "tu couvres de rosée".

Dans notre contexte sportif, ceci pourrait se traduire par "**tu mouilles le maillot**" ou plus poétiquement en référence à notre logo on pourrait y voir "**une fleur étoilée qui se couvre de rosée**".

À titre d'exemple, afin de montrer que ces valeurs peuvent s'inscrire concrètement dans la vie des sections, voici quelques exemples tirés de la vie de la section F.A.C. (Famille, Ateliers, Convivialité), mais qui peuvent s'appliquer à toutes les sections :

### ***Pour le Respect***

- **Respecter l'autre dans ses différences et sa vie personnelle :**

Veiller à ce que les activités ponctuelles soient suffisamment bien décrites pour que les personnes soient juges d'y participer ou non.

Si malgré tout une personne se trouve en difficulté lors d'une activité, elle devra être entourée.

- **Veiller à l'équité dans la relation aux personnes :**

Chaque membre est averti personnellement et mensuellement de la vie de la Fac, qu'il ait accès à internet ou pas.

Le montant de la participation à chaque activité est adapté à son prix de revient estimé.

- **Prendre en compte l'historique de l'Association, son origine, son histoire et son vécu choisir des activités en rapport avec l'éthique de Neuville Sports, notamment des activités que les autres associations n'organisent pas.**

Veillez dans le choix des dates, de façon à ne pas interférer avec le calendrier des autres sections



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

- **Veiller au respect des moyens collectifs au bénéfice de tous (équipement, installations, matériels ...) et respecter la nature et le cadre de vie**  
Garder à l'esprit de rendre les salles, véhicules et matériel prêtés dans l'état fourni.  
Mise en place de covoiturages.

## *Pour l'Ouverture*

- **Proposer une diversité des pratiques culturelles et socio-éducatives :**

C'est la raison même de la Fac qui cherche toujours à étendre ses activités en plus du programme qui s'étoffe chaque année. Récemment sont venues s'ajouter les activités suivantes: **Ateliers pastel sec** et une **Journée « Baptême de l'air »**.

- **Favoriser l'accessibilité au plus grand nombre en adaptant éventuellement les pratiques aux différents publics :**

C'est dans la variété des activités que l'accessibilité au plus grand nombre est recherchée. En cas de succès, les séances sont dédoublées (Exemple Atelier cuisine, sorties, théâtre..). L'atelier terre a été maintenu bien que souvent déficitaire, car il attire régulièrement des jeunes.

- **Favoriser la relation avec chacun :**

Dans Fac, il y a Convivialité, les ateliers sont accompagnés d'une collation qui favorise la discussion. Chaque membre est averti personnellement et mensuellement de la vie de la Fac.

- **Considérer l'autre comme capable d'enrichir nos réflexions et nos actions :**

Peut être un axe d'amélioration en recensant et étudiant plus formellement les suggestions des adhérents et les réponses dans des domaines évoqués tels que : informatique, anglais pour le voyage, maintien d'activités pendant les vacances ... .

## *Pour la Responsabilité*

- **Aider à prendre conscience du sens des responsabilités**
- **Favoriser l'engagement, l'implication et sensibiliser au devoir de transmettre :**

Chaque membre du bureau est responsable d'au moins une activité régulière qu'il organise personnellement, mais avec l'aide d'autres membres selon l'importance de l'organisation à mettre en place

## *Pour l'Autonomie*

- **Accompagner vers l'autodétermination en éveillant au discernement, au choix personnel et à la réalité de l'interdépendance des personnes (sans altérer les règles fondamentales du bon fonctionnement)**



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

Quelques responsabilités d'animations sont déléguées à des participants non membres du bureau. Les membres sont invités à indiquer des activités et à participer à l'organisation (Exemple : dans le passé **sortie en Anjou, verrines pour l'atelier cuisine, fabrication de nappes par l'atelier couture**).

## ***Pour la Solidarité***

- **Maintenir et développer le lien social :**

Mettre en place ou participer à des actions communes pour d'autres sections ou associations (Soirée dansante, Soirée de fin d'année, Lotos, tournoi Albert Hay, AG/Journée Neuville Sports, Téléthon,...)

- **Contribuer à la cohésion sociale**

Développer des activités accessibles à tous indépendamment de l'âge, du sexe ou de l'origine (récemment mise en place d'un atelier cuisine avec le groupement chrétiens/musulmans).





# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## 7) LES ACTIONS DU PROJET ASSOCIATIF

Une analyse des « forces » et « faiblesses » de l'Association a permis de dégager les Actions suivantes :

### *a) Gestion des ressources humaines*

Il s'agit de former les dirigeants, les trésoriers, les membres du C.D. au fonctionnement d'une Association et aux pratiques comptables.

#### i) Comment ?

En favorisant les formations groupées internes, avec intervenant interne ou externe pour tous de façon à ce que tout le monde ait le même niveau de connaissances sur le milieu associatif, le plus tôt possible.

#### ii) Objectifs ?

Faciliter l'intégration de nouveaux membres au C.D. et de nouveaux dirigeants, aussi bien au niveau de Neuville Sports Général que dans les Sections :

- identifier les candidats potentiels,
- les approcher en direct, les convaincre,
- Commencer par des petites activités et selon leur intérêt développer leur implication dans l'organisation.

### *b) Gestion des ressources matérielles*

#### i) Objectifs ?

Mutualiser autant que possible les matériels existants afin d'éviter que chaque Section investisse.

#### ii) Comment ?

- Recenser le matériel disponible dans chaque section en spécifiant où il est stocké et s'il peut être prêté à d'autres sections.
- Inventaire par les sections à effectuer tous les ans.
- Centralisation par le Bureau.

### *c) Politique de gestion du prix des Adhésions*



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

## i) Objectifs ?

Définir une politique commune de fixation du prix des adhésions au niveau de toutes les sections.

## ii) Comment ?

- Mettre en place une politique commune du prix des licences en fonction du nombre de licenciés dans une même famille, dans la même section. Quid si pas même section ?
- Est-ce que de chaque section remonte une part du montant de la cotisation à N.S Général ?
- Chaque section doit appliquer une politique de réduction familiale.
- Peut-on mettre en place une politique pour les membres d'une même famille licenciés dans des sections différentes ?

## *d) Gestion de l'information*

### i) Objectifs ?

Mettre en place un outil de centralisation informatique des données devant être conservées.

### ii) Comment ?

- Choix de l'outil
- Construction des arborescences de stockage
- Définition des droits d'accès aux différents utilisateurs

## *e) Établissement d'un calendrier des évènements*

### i) Objectifs ?

Consultation électronique des évènements à venir afin d'éviter les collisions pour l'organisation de manifestations.

### ii) Comment ?

- Utiliser le site internet pour mettre cela en place

## *f) Gestion de l'environnement*



# PROJET ASSOCIATIF DE NEUVILLE - SPORTS Tronc Commun

- i) Objectifs ?
- ii) Comment ?

## *g) Le site de la Salle Saint François*

- i) Objectifs ?

Réhabilitation du site pour diverses utilisations (réunions, stockage, parking pour véhicules).

Ce site comporte 3 bâtiments :

- Une petite salle, construite en dur, mais pas ou peu isolée, pouvant servir de salle de réunion le cas échéant, mais essentiellement aux beaux jours,
- Une grande salle, en cours de désintégration et qui présente de grands dangers au niveau sécurité,
- Un garage pour les trois véhicules de l'Association.

- ii) Comment ?

- Une étude a été lancée il y a quelques années sous forme d'enquête et de commission pour définir le devenir de ce site. L'étude est toujours en cours.
- L'idée serait de détruire la grande salle, de rapprocher les garages, afin de libérer un grand terrain sur l'arrière qui pourrait être vendu, de construire une nouvelle grande salle reliée à la petite par un passage. Une partie permettrait de stocker les archives et les matériels, cette dernière salle étant réhabilitée.
- Le coût étant élevé, diverses solutions de financement sont à l'étude.

FIN DU DOCUMENT